



## Union européenne – Informations générales

- Programme de travail 2019 de la Commission
- Rejet du projet de budget italien
- Négociations Brexit
- Célébration de la mobilité européenne
- Avis du CESE sur le programme pour une Europe numérique

## Actualité européenne de la protection sociale

### SANTÉ

- Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail 2018
- Position du Parlement européen sur le déménagement de l'EMA
- La pénurie des personnels de santé en discussion lors d'un sommet du groupe de Visegrád

### FAMILLE/JEUNESSE

- Congés parentaux
- Nouveau programme pour l'équilibre vie privée-vie professionnelle

### RETRAITE/VIELLESSE

- Pénibilité au travail et retraite

### EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

- Journée européenne de lutte contre la pauvreté
- Intégration des chômeurs de longue durée
- Sommet social tripartite

## Agenda

## Publications

Focus : « *Les citoyens ne s'intéressent pas aux propositions...*

*... mais bien aux législations en vigueur qui leur confèrent des droits ».*

Voilà comment Jean-Claude Juncker a annoncé le programme de travail de la Commission pour l'année à venir... enfin plus précisément pour les 7 mois d'activité restant avant les élections au Parlement européen.

Il y a peu de nouvelles initiatives (et même plutôt des retraits de certains projets au point mort) et cela conforte son message : toutes les propositions nécessaires à la mise en œuvre des 10 priorités de la Commission ont déjà été publiées.

Il a ainsi pris à partie les eurodéputés et les Etats membres quant à la réussite nécessaire des négociations en cours sur les propositions formulées par sa Commission depuis 2014.

Et le Président de la Commission de poursuivre : « *Le meilleur message à adresser aux électeurs qui se rendront aux urnes l'an prochain consiste à démontrer que cette Union leur apporte des résultats concrets et tangibles.* »

Est-ce aussi un écho à la montée de l'euroscpticisme grandissant et porté par certains partis politiques : montrer directement à l'électorat la valeur ajoutée concrète de l'UE, sans le filtre des messages politiques/politiciens ?

En matière de Sécurité sociale, on doit l'admettre, les initiatives ont été nombreuses : révision des règlements de coordination des systèmes de sécurité sociale, directive détachement, équilibre vie privée-vie professionnelle, évaluation des technologies de santé, stratégie numérique (EESSI, santé en ligne, portail numérique unique, etc) ... Mais, comme l'a signalé Frans Timmermans, premier vice-président, elles « doivent à présent être adoptées et leurs bénéfices mis en œuvre dans la pratique ».

Nous l'avons déjà signalé, tout cela avant de nombreuses échéances : 7 mois avant des élections européennes qui laissent présager une remise en cause importante des forces politiques actuellement marquées par une majorité à 55% du PPE et S&D, 5 mois avant le retrait (non négocié ?) du Royaume-Uni et un peu plus d'un an avant l'adoption du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE qui définira in fine dans quelles priorités l'UE investira.

Beaucoup d'enjeux et un temps restreint. Espérons que les projets ne seront pas conclus à la hâte ou abandonnés à de nouvelles Institutions aux priorités différentes.

22,5%  
La proportion  
d'Européens à  
risque de  
pauvreté  
(Eurostat)

0,1%  
le ratio du déficit  
public par rapport  
au PIB dans la zone  
euro  
(Eurostat)

## Programme de travail de la Commission européenne pour 2019.

Le 23 octobre 2018, la Commission européenne a adopté son programme de travail pour 2019. Celui-ci s'inscrit dans une période cruciale pour l'UE, avec non seulement les élections européennes et le renouvellement de la Commission européenne mais aussi la sortie du Royaume-Uni de l'UE prévue pour le mois de mars. Il constitue également la dernière ligne droite pour la mise en œuvre des dix priorités de la Commission Juncker : stimuler l'investissement et la création d'emplois ; supprimer les entraves pour exploiter pleinement les possibilités offertes par Internet ; rendre l'énergie plus sûre, abordable et durable ; un marché intérieur plus approfondi et plus équitable ; associer stabilité avec équité et responsabilité démocratique ; un commerce ouvert, sans sacrifier les normes européennes ; renforcer la coopération entre les différents systèmes judiciaires de l'UE et préserver l'Etat de droit ; vers un agenda européen en matière de migration ; regrouper les instruments de l'action extérieure ; rendre l'UE plus démocratique. Dans ce contexte, l'UE continuera de travailler pour l'adoption rapide de son programme financier pluriannuel pour 2021-2027. Dans le domaine du marché unique numérique, la Commission tâchera de mener à bien les 12 initiatives restant sur les trente prévues initialement (copyright, vie privée en ligne, ou encore droit des contrats) et souhaite adopter rapidement le centre de compétence européen industriel, technologique et de recherche ainsi que le réseau de centres nationaux de coordination en matière de cybersécurité. L'intelligence artificielle sera également une priorité, dans le prolongement des actions entamées en 2018. Enfin, la Commission prévoit de publier une recommandation afin d'établir un format européen pour l'échange des dossiers patients électroniques. Dans le domaine du marché intérieur, la Commission entend poursuivre ses efforts en matière sociale, en concrétisant les dossiers relevant du Socle européen des droits sociaux : création d'une Autorité européenne du travail, propositions visant à établir un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle ainsi que des conditions de travail plus transparentes et prédictibles, y compris pour les travailleurs atypiques, révision des règles de coordination des systèmes de sécurité sociale, de protection des travailleurs contre les agents cancérigènes et d'accès de tous les travailleurs à la protection sociale. Dans le domaine des médicaments, elle travaillera à l'adoption de sa proposition de règlement relative aux certificats complémentaires de protection pour les médicaments. Au-delà de la mise en œuvre des priorités Juncker, la Commission européenne s'engage à contribuer à la préparation du Sommet de Sibiu du 9 mai 2019, destiné à préparer l'avenir de l'UE à l'horizon 2025. La Commission préparera également la sortie du Royaume-Uni de l'UE, notamment au travers de la publication d'ici la fin 2018 d'actes délégués et d'exécution. Enfin, la mise en œuvre du principe « Mieux légiférer » donnera lieu à la publication d'un bilan de cette approche au printemps 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/cwp\\_2019\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/cwp_2019_en.pdf)

## Rejet du projet de budget 2019 de l'Italie par la Commission européenne.

Le 23 octobre 2018, la Commission européenne a adopté un avis demandant à l'Italie de présenter un projet révisé de plan budgétaire pour 2019 d'ici trois semaines. C'est la première fois que la Commission fait une telle demande. Selon l'exécutif européen, le projet de plan budgétaire présenté par l'Italie pour l'année 2019 représente un manquement particulièrement grave à la recommandation budgétaire adressée à ce pays par le Conseil le 13 juillet 2018. L'expansion budgétaire prévue, notamment la mise en place d'un revenu de citoyenneté ou encore le départ anticipé à la retraite dans le régime général, compromet l'objectif de réduction de la dette très élevée en Italie (131,2 % en 2017), particulièrement le respect de l'exigence de l'abaisser au niveau de référence de 60 % du PIB définie dans le traité. Les Ministres de l'Economie et des Finances de la zone euro discuteront de l'avis de la Commission les 5 et 6 novembre 2018.

*Pour plus d'informations, voir :*

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-6174\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6174_fr.htm)

## Etat des lieux des négociations sur le Brexit.

Suite à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres et le Royaume-Uni au sommet de Salzbourg le 20 septembre 2018, les négociations sur le Brexit ont continué à l'occasion du Conseil européen du 18 octobre 2018. En dépit de négociations intenses, les progrès réalisés n'ont pas été suffisants. Le flou demeure toujours sur la possibilité d'un accord notamment à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil européen en novembre 2018. Pour rappel, le Brexit aura lieu le 29 mars 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/commission/brexit-negotiations\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/brexit-negotiations_fr)

## Célébration de la mobilité européenne : campagne pour l'intégration européenne.

Le 22 octobre 2018, la Commission européenne a lancé une campagne pour célébrer plusieurs grands marqueurs de l'intégration européenne : les 60 ans des règles sur la coordination des systèmes de sécurité sociale et les 50 ans des règlements sur la mobilité des travailleurs.

A cette occasion, la Commissaire à l'emploi, aux affaires sociales, aux qualifications et à la mobilité du travail, Marianne Thyssen s'est engagée à faire adopter les dernières propositions actuellement en cours de négociation destinées à améliorer le corpus européen sur la mobilité des travailleurs, notamment celles sur la révision des règles pour la coordination des systèmes de sécurité sociale ou la nouvelle Autorité européenne du travail.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=89&langId=fr&newsId=9220&furtherNews=yes>

## Avis du CESE sur le programme pour une Europe numérique.

Le Comité économique et social européen (CESE) a publié, le 19 octobre 2018, un avis sur le programme financier de la Commission européenne « pour une Europe numérique », destiné à développer le marché unique numérique de l'UE ainsi que sa compétitivité dans ce domaine sur la scène mondiale. L'avis de Norbert Kluge et Ulrich Samm, adopté en session plénière du CESE, accueille favorablement la proposition de la Commission européenne, mais l'enjoint à accorder davantage d'attention aux considérations sociales. En effet, le développement du numérique doit s'accompagner de mesures destinées à rendre la numérisation inclusive et répartir équitablement les bénéfices du numérique, tout en garantissant que les personnes demeurent propriétaires de leurs données. L'avis du CESE soutient également la position du Parlement européen qui demande l'augmentation du budget dédié à promouvoir le développement de compétences en matière numérique. Le comité salue l'importance donnée à la recherche et au développement et propose « d'intensifier le dialogue entre les chercheurs, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile ». Enfin, il met l'accent sur l'importance d'un haut niveau d'éthique dans toutes les actions entreprises et notamment en matière d'intelligence artificielle. Dans ce domaine, les questions de la responsabilité, de la protection des données, de la protection des travailleurs et des consommateurs doivent être traitées sur le plan législatif.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eesc.europa.eu/en/news-media/news/eesc-warns-commission-digitalisation-must-be-inclusive>

## Santé

### Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail 2018.

La semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail a eu lieu du 22 au 28 octobre 2018 sur le thème de la campagne 2018-2019 pour des lieux de travail sains, de l'Agence européenne de sécurité et de santé au travail (EU-OSHA) : la gestion des substances dangereuses. De nombreuses activités et événements ont été organisés à travers l'Europe à cette occasion et des publications ont été mises à disposition sur le site web de la campagne.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://healthy-workplaces.eu/en>

*et:* <https://www.echa.europa.eu/-/european-week-for-safety-and-health-at-work-2018-manage-dangerous-substances>

### Position du Parlement européen sur le déménagement de l'EMA.

Le 25 octobre 2018, le Parlement européen a approuvé l'accord institutionnel concernant le déménagement du siège de l'Agence européenne des médicaments (EMA), par 425 votes pour, 71 contre et 56 abstentions. Le siège de l'EMA doit en effet être transféré de Londres à Amsterdam, suite à une décision de la Commission européenne, dans la mesure où le Royaume-Uni ne fera plus partie de l'Union européenne à compter du 30 mars 2019. Dans son rapport, le Parlement européen souhaite en particulier apporter des garanties de délai quant à l'opérationnalité de l'Agence dans ses nouveaux locaux en amont de la date de sortie du Royaume-Uni de l'UE. Ainsi, les autorités des Pays-Bas devraient s'assurer que les nouveaux locaux temporaires puissent être occupés dès le 1er janvier 2019, pour un transfert dans les locaux définitifs le 16 novembre 2019 au plus tard. Le texte doit encore faire l'objet d'une approbation formelle par le Conseil de l'UE.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2018-0427&language=FR&ring=A8-2018-0063>

### La pénurie des personnels de santé en discussion lors d'un sommet du groupe de Visegrád.

Le 23 octobre 2018, le ministre slovaque à la santé Andrea Kalavská a rencontré des représentants des ministères de la santé du groupe de Visegrád (Slovaquie, République tchèque, Pologne et Hongrie) afin d'échanger les défis rencontrés dans le secteur de soins de santé et notamment des pénuries de personnel ainsi que de la politique des médicaments, défis touchant particulièrement les pays du groupe de

Visegrád. La Slovaquie a déjà commencé à mettre en place des mesures destinées à augmenter le nombre de médecins s'installant dans les régions, ainsi que d'étudiants dans les cursus de médecine et d'infirmiers. Selon le ministre slovaque, la réunion a permis d'échanger des expériences et de réfléchir ensemble à de possibles solutions.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://www.visegradgroup.eu/news/v4-health-ministries>

## Famille/Jeunesse

### Congés parentaux pour les pères : des petits pas insuffisants.

Tel est le message développé par Christine Aumayr-Pintar dans un article pour le blog d'Eurofound, l'Agence européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et qui avance les premiers résultats d'un rapport à paraître sur les congés parentaux en Europe.

Les recherches ont montré l'importance du congé de maternité dans le développement cognitif et la bonne santé des nourrissons. Elles montrent également l'importance du congé pris par les pères pour ce même développement et pour l'implication de ces derniers dans les soins donnés aux enfants, permettant ainsi un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle pour les deux membres du couple.

L'article souligne la généralisation des dispositifs permettant aux pères de s'occuper de leurs enfants (l'ensemble des Etats membres de l'UE proposent au moins une forme de congé pour ces pères – congé de paternité et/ou congé parental) mais aussi l'utilisation accrue de ces dispositifs par les pères. Une distinction est cependant faite entre le congé de paternité court et souvent très bien indemnisé et le congé parental dont la plus faible compensation induit une utilisation plus limitée.

Trois recommandations sont mises en avant pour soutenir les pères souhaitant garder leurs enfants : il convient tout d'abord de penser des congés parentaux flexibles et suffisamment bien indemnisés. Les changements de mentalité des employeurs sont un deuxième champ d'action : les pères ont exprimé leurs frustrations à devoir justifier leur désir de s'occuper de leurs jeunes enfants mais aussi à devoir suivre des procédures administratives lourdes pour bénéficier de leurs droits à congé parental/paternité. Enfin, dans certains pays les pères peuvent tout simplement ne pas être titulaires de droits à congé ou à une indemnité.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eurofound.europa.eu/publications/blog/progress-in-paternity-and-parental-leave-for-fathers-are-baby-steps-enough>

### Un nouveau programme pour l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

Lors d'un séminaire organisé le 16 octobre 2018 par Eurofound, l'Agence européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, les participants ont souligné les bénéfices sur le long terme de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

des parents pour les parents et la société dans son ensemble mais aussi l'importance d'adopter une approche fondée sur les parcours de vie et la prise en compte du rôle que peut jouer l'UE à plusieurs niveaux : en termes de financement d'initiatives pertinentes, d'adoption de mesures législatives et de coordination des actions des Etats membres.

Quatre grands thèmes ont été abordés et ont permis l'identification de recommandations.

En termes de conciliation vie privée-vie professionnelle, la prévisibilité et la flexibilité des conditions de travail sont essentielles mais les incitations fiscales et les nouvelles opportunités liées à l'utilisation des nouvelles technologies sont également des éléments pouvant influencer cet équilibre. Concernant les congés parentaux, l'enjeu principal est celui de leur compensation financière : le niveau d'indemnisation est fondamental pour leur utilisation, particulièrement par les pères. Des congés parentaux non rémunérés ne sont pas des options réalistes pour beaucoup de parents. En parallèle, les activités de soins non rémunérées doivent être davantage valorisées et plus équitablement réparties entre les genres.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eurofound.europa.eu/events/a-modern-agenda-for-work-life-balance>

## Retraite/ Vieillesse

### Pénibilité au travail et retraite – Constats et recommandations de l'Institut syndical européen.

L'Institut syndical européen (ETUI) a publié une note d'orientation qui examine les problèmes liés aux récentes réductions des prestations de retraite pour les travailleurs occupant des emplois pénibles et dangereux. Selon la note, ces travailleurs bénéficient plus aisément d'une retraite anticipée en raison des emplois pénibles et/ou dangereux qu'ils ont occupé, mais les arrangements historiques sont maintenant menacés. La note de synthèse présente des données sur les conditions de travail et les régimes de retraite spécifiques mis en place pour ce public. Le document formule enfin des recommandations à l'intention des représentants syndicaux, tout en insistant sur l'absence de données qui rend impossible de repenser les dispositions de fin de carrière pour ces travailleurs.

*Pour plus d'informations, voir:*

<https://www.etui.org/fr/Publications2/Policy-Briefs/European-Economic-Employment-and-Social-Policy/The-generosity-of-pensions-for-workers-in-hard-jobs-in-need-of-a-nuanced-debate>

## Emploi et affaires sociales

### Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté : chiffres et réaction des parties prenantes.

Le 17 octobre 2018, pour la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, Eurostat a publié ses chiffres relatifs à la proportion de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE. L'office européen de statistiques souligne une tendance à la baisse mais aussi une constante : des chiffres toujours élevés avec environ 113 millions de personnes dans cette situation, soit 22,5% de la population européenne.

Les données montrent certes une réduction de 1,2 point de pourcentage au-dessous du niveau de référence de 2008 mais nous sommes encore loin des objectifs fixés par la stratégie Europe 2020 de réduction d'au moins 20 millions de personnes à risque de pauvreté.

A l'occasion de cette journée, plusieurs acteurs de la société civile se sont exprimés : le [Réseau européen de lutte contre la pauvreté](#) a mis en avant la nécessité de prévoir des systèmes de revenus minimum pour soutenir les plus démunis, la [Plateforme Age](#) a souligné l'aspect multidimensionnel de la pauvreté qui se caractérise par un isolement et une précarité particulière lorsque l'on parle des plus âgés ou encore la Présidente d'[Eurochild](#), Jana Hainsworth, qui a insisté sur la portée transgénérationnelle de la pauvreté et le manque de considération de la problématique « pauvreté des enfants » dans le cadre du Semestre européen (une seule recommandation pour le Portugal concernant le seul aspect des allocations familiales).

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9310043/3-16102018-BP-FR.pdf/60426bb8-7c68-401e-82ae-ade71e1bc6e1>

### Développements récents dans les services publics pour l'emploi en matière d'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché de l'emploi.

La Commission européenne et le Réseau européen des services publics pour l'emploi ont conduit une étude auprès de 30 services publics pour l'emploi (SPE) afin d'évaluer la mise en œuvre de la [Recommandation du Conseil sur l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail](#). Une des mesures préconisées était l'identification et l'enregistrement de ces chômeurs et des personnes inactives afin de leur proposer des mesures pour leur (ré)intégration. Si des mesures étaient déjà bien établies dans certains Etats membres, les résultats de l'étude montrent que de nouvelles mesures ont été également mises en place, notamment les fournitures de services individualisés ou la création d'un point de contact unique.

Les avis récoltés illustrent l'absence de consensus quant à la meilleure méthode pour aider à la réintégration des chômeurs de longue durée ; il semble cependant qu'une majorité des SPE estiment que des mesures intensives de conseil et de profilage ont



un impact positif, comme la coopération avec les employeurs. Plus de la moitié des SPE ont modifié leurs priorités depuis l'adoption de la Recommandation et la moitié d'entre eux ont reporté des changements quant à l'auto-évaluation de leurs performances.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=20186&langId=en>

## Sommet social tripartite: renforcer la compétitivité, la création d'emplois durables et l'équité sociale dans l'UE.

C'est le thème du sommet social tripartite qui s'est tenu le 16 octobre 2018. Trois grands dossiers ont été discutés par les participants, représentant les institutions européennes – Conseil, Commission, Présidence tournante – et les partenaires sociaux : le potentiel de la révolution numérique pour les marchés du travail et l'économie, la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux et le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), y compris le fonds InvestEU, le Fonds social européen plus (FSE+) et l'approfondissement de l'UEM.

Le fil rouge de ces discussions a été l'investissement dans le capital humain : préparer la main d'œuvre aux marchés du travail et aux nouvelles formes d'emploi via la mise en œuvre des principes du Socle européen des droits sociaux (« renforcer l'accent mis sur l'emploi et les aspects sociaux et faire bénéficier les citoyens de droits plus effectifs ») par le soutien des fonds européens.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2018/10/16/>

## Evènements passés

### 23 octobre, Bruxelles – « Healthier Solutions for Access to Medicines ».

Cette conférence, organisée par le bureau des consommateurs européen (BEUC) en partenariat avec la représentation du Portugal auprès de l'UE et Infarmed, l'Agence portugaise des médicaments, a permis d'échanger sur le thème de l'accès aux médicaments selon trois axes : le retour sur investissement pour le public lorsque des fonds publics sont alloués à la recherche, l'évaluation des technologies de santé et la valeur de l'innovation. Le défi principal qu'il s'agit de relever est celui du prix des médicaments, toujours en augmentation, mais aussi de nombreux abus dans le domaine des brevets, malgré un contexte de contrainte budgétaire élevée. La difficulté de déterminer un « juste prix » a été soulevée. L'absence de transparence à la fois en ce qui concerne les coûts de recherche et développement mais aussi les prix effectifs des médicaments a été identifiée comme un obstacle dans ce domaine. Des initiatives innovantes ont été évoquées pour remédier aux problèmes d'accès : le conditionnement de l'investissement public en recherche et développement, ou encore des systèmes de marchés publics innovants. L'implication des payeurs publics permettrait également de mieux identifier les besoins médicaux non couverts et les risques de pénurie ou encore une meilleure connaissance des prix effectifs. L'évaluation des technologies de santé a été saluée comme un bon exemple de collaboration permettant de partager l'information et de faire en sorte que seuls les médicaments ayant une réelle valeur ajoutée soient pris en charge par la collectivité. La question des essais cliniques comparatifs a été évoquée comme possible voie de progression. Enfin, la question des incitations à l'innovation au travers de la politique de propriété intellectuelle, de l'intérêt des données sur l'utilisation des médicaments en vie réelle (« Real World Data ») pour connaître la véritable valeur ajoutée des médicaments a fait l'objet de débats.

Pour plus d'informations, contacter : [info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)

### 25 et 26 octobre 2018 – L'Autorité européenne du travail : priorités pour une agence performante et efficace.

Le Ministère néerlandais des Affaires sociales et de l'emploi a organisé à la Haye une conférence sur le thème : « L'Autorité européenne du travail : priorités pour une agence performante et efficace ». L'évènement a rassemblé plus de 200 participants parmi lesquels des décideurs politiques, inspecteurs du travail, experts de sécurité sociale et membres et observateurs de la Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré, afin d'échanger sur les futures tâches qui seront assumées par l'Autorité européenne du travail (AET). A cette occasion, les participants ont débattu du rôle de médiation de conflits transfrontaliers par l'AET et plus particulièrement de la valeur ajoutée de transférer le comité de conciliation de la Commission administrative de coordination des systèmes de sécurité sociale dans

l'AET. Par ailleurs, la coordination par l'AET d'inspections conjointes et concertées entre au-moins deux Etats membres a été discutée, les participants insistant sur la nécessité de préserver l'autonomie et la liberté de décision des corps d'inspection sociale dans l'utilisation des informations issues d'une inspection. Enfin, l'Office européen de police (Europol) a été cité à de nombreuses reprises comme un exemple réussi de collaboration inter-étatique qui devrait inspirer l'AET vers un « Europôle social ».

*Pour plus d'informations, contacter : [info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)*

## 25 et 26 octobre 2018, Paris - Séminaire Franco-chinois de haut niveau "numérique et protection sociale"

Ce séminaire de haut niveau a permis à des représentants de la sécurité sociale française et allemande d'échanger avec leurs homologues chinois autour d'un défi qui touche l'Europe comme la Chine : le numérique et son impact sur le travail et la protection sociale ainsi que l'offre de services et la relation aux usagers. En effet, la numérisation de la société a conduit à l'émergence de nouvelles formes de travail, notamment via des plateformes en ligne. Ces emplois, parfois nouveaux et/ou transformés par le numérique, interrogent l'organisation de la protection sociale. Même si le phénomène reste limité, comme l'ont montré certains intervenants, il nécessite une réponse politique. En effet les nouveaux emplois générés par l'émergence des plateformes sont souvent atypiques, générateurs de revenus modestes, caractérisés par la pluriactivité. Dans les emplois traditionnels de nouvelles compétences sont nécessaires dans le domaine du numérique. En outre, de nouveaux modes d'organisation des entreprises et du travail émergent (start-ups, hyper rationalisation...). D'un côté il s'agit d'assurer l'adéquation des compétences et des emplois, de l'autre il faut trouver des solutions permettant la couverture sociale des travailleurs concernés et le financement de la protection sociale dans un contexte de volatilité des assiettes, de non homogénéité des profits, de pluriactivité, etc. Parmi les solutions évoquées, on peut citer la mise en place d'une initiative de « responsabilité sociale des plateformes », la garantie d'un revenu de remplacement, la mise en place d'une couverture globale pour toutes les activités indépendantes avec obligation d'affiliation à l'assurance retraite, la possibilité de choix entre le régime légal ou un système de prévoyance privé, le portage salarial, la mise en place d'une plateforme internationale, la simplification des formalités et des relations avec les services publics, un renforcement du contrôle, l'utilisation du Big Data et la promotion du partage des données, des prestations sociales plus flexibles, etc. Le numérique représente également une opportunité dans le domaine de l'offre de service. En France par exemple, l'automatisation des échanges de données est utilisée pour numériser les services publics dans les différents domaines. Un exemple de numérisation dans le domaine de la formation professionnelle a mis en exergue les avantages du numérique afin d'adapter les offres de formation aux besoins des entreprises, le tout en tirant parti des avantages du numérique (libre accès, cours en ligne, etc.). Enfin, l'exemple d'un partenariat public privé avec l'entreprise de commerce en ligne Alibaba, en Chine, a permis d'utiliser les

compétences numérique d'une entreprise privées à la pointe dans son secteur au profit de l'amélioration des services publics. L'exemple a montré les bénéfices du partage de données dans le secteur de la santé pour améliorer les services aux assurés, notamment en limitant le nombre de déplacements et de démarches.

*Pour plus d'informations, contacter : [info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)*

## A venir

### 12-13 novembre 2018, Bruxelles – Conférence conjointe Commission européenne/OIT sur les travailleurs domestiques et la santé et sécurité au travail.

La Commission européenne et l'Organisation internationale du travail (OIT) organise une conférence de haut niveau afin de faire un état des lieux de la situation des travailleurs domestiques en termes de santé et sécurité au travail, promouvoir l'échange de vues, d'expériences et de bonnes pratiques entre les partenaires européens et internationaux sur le sujet et encourager la ratification de la Convention 189 de l'OIT sur le travail domestique.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=88&eventId=1360&furtherEvent=yes>

### 15-16 novembre 2018, Berlin – Examen par les pairs sur les revenus minimum.

Cet examen par les pairs a pour objectif de discuter des défis liés à la mise en place de systèmes de revenus minimum, particulièrement en ce qui concerne la détermination d'un niveau suffisant sur la base du système mis en place en Allemagne entre 2002 et 2005 pour les chômeurs.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=1024&newsId=9229&furtherNews=yes>

### 21 novembre 2018, Bruxelles – « E-Social Security. Anticipating the Future ».

La Plateforme européenne des institutions de protection sociale (ESIP) qui rassemble 50 organisations nationales de sécurité sociale de 17 Etats membres et la Suisse organise une conférence à Bruxelles le 21 novembre 2018 sur le thème « Sécurité sociale en ligne : anticiper le futur ». Plus d'une centaine d'experts nationaux de Sécurité sociale sont attendus pour cet événement qui sera structuré sous forme d'ateliers de travail. La conférence permettra d'échanger de manière pragmatique sur les enjeux et difficultés liés à la numérisation de la Sécurité sociale et en particulier sur les moyens de renforcer la coopération par le numérique entre institutions de Sécurité sociale dans l'UE.

Ces ateliers seront l'occasion de discuter de l'échange numérique d'informations et de données, des outils pour améliorer l'identification des assurés mobiles et vérifier leur couverture sociale (EESSI, mise en œuvre du règlement e-Idas, solutions de type *blockchain...*), des outils numériques visant à prévenir et lutter contre la fraude et l'erreur (outils de *data matching*, *data mining...*) ou encore la santé numérique.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://esip.eu/events-frontend/conference/esip-conference-2018>

27 et 28 novembre 2018, Bruxelles – Conférence annuelle de l'Alliance pour des prestations sociales transfrontalières (CBBA).

Le CBBA, dont le but est de promouvoir la création et le développement de solutions pan-européennes au bénéfice des employés mobiles européens dans le domaine de la protection sociale, organise à Bruxelles une conférence sur le thème des prestations de retraite et de santé. L'objectif est de débattre entre autorités européennes, partenaires sociaux, investisseurs financiers et universitaires notamment de la mise en place de produits d'épargne-retraite individuelle permettant aux fournisseurs de retraites de proposer plus facilement leurs [produits](#). La deuxième journée permettra de discuter de la mise en œuvre de la directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers et d'échanger sur le développement de solutions transfrontalières dans le domaine de la santé .

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.cbba-europe.eu/event\\_registration/](https://www.cbba-europe.eu/event_registration/)

### Parlement européen 2019 : Quel hémicycle ? Quelle Europe ? Institut Notre Europe, 25 octobre 2018, 12 p.

Le *Think tank* de Jacques Delors *Notre Europe* a publié un décryptage des futures élections européennes qui se tiendront en mai 2019 et qui esquisse les contours du possible futur Parlement européen. Selon l'Institut, même si une majorité hostile à l'intégration européenne est moins vraisemblable qu'anticipée, des majorités seront plus difficiles à construire à l'avenir et les relations inter-institutionnelles pourraient en être modifiées. Le Parti populaire européen et le Groupe des socialistes et démocrates seront affaiblis au point de perdre la majorité de 55% dont ils disposent actuellement. En ce sens, le rôle à jouer pour les partis politiques du centre, quelles que soient les options choisies par La République en Marche ou par les Verts, devrait progresser et compter davantage que par le passé. Les rééquilibrages auront des conséquences importantes sur la désignation du futur Président de la Commission européenne qui est élu par le Parlement européen, et deviendra, de fait, le chef d'une coalition parlementaire qu'il faudra construire.

*Pour plus d'informations, voir:*

[http://institutdelors.eu/publications/parlement-europeen-2019-quel-hemicycle-  
quelle-europe/](http://institutdelors.eu/publications/parlement-europeen-2019-quel-hemicycle-quelle-europe/)

### Dimitra Panteli, Suzanne Edwards, *Ensuring access to medicines : how to stimulate innovation to meet patients' needs ?*, Organisation mondiale pour la santé, 2018.

Cette note politique fait partie d'une série de notes portant sur des défaillances de marché et politiques dans le secteur pharmaceutique, élaborées à la demande de la Présidence autrichienne de l'UE. Elle explore la manière dont les efforts en matière de recherche et développement peuvent être dirigés vers des domaines dans lesquels subsistent des besoins sanitaires non couverts et comment améliorer l'efficacité dans le processus de recherche et développement. Ainsi, pour les auteurs, un meilleur retour sur investissement des fonds publics alloués à la recherche et développement est nécessaire. En outre, les systèmes de récompense à l'innovation devraient être davantage discriminants afin de mieux aligner l'innovation avec les besoins non couverts en santé et inciter au développement d'une innovation réellement révolutionnaire, voire disruptive. Dans ce domaine, la coordination et la fixation de priorités devraient être plus efficaces, avec par exemple la création d'une entité de suivi des besoins cliniques, tenant compte des inégalités d'accès aux médicaments essentiels. De même, une meilleure efficacité dans la génération de données probantes lors de la recherche clinique permettrait de réduire le coût des essais cliniques mais aussi de réduire la fragmentation et la duplication dans les essais, ou encore de faire face au manque de données sur l'efficacité relative. Par ailleurs, accroître le niveau d'exigence requis pour l'entrée sur le marché, en termes de supériorité ou au moins d'équivalence en comparaison aux alternatives existantes

permettrait d'encourager les développeurs à investir dans les domaines où les options thérapeutiques sont limitées.

*Pour plus d'informations, voir:*

[http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0009/379701/PB29\\_AUSTRIA\\_web\\_13082018.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0009/379701/PB29_AUSTRIA_web_13082018.pdf?ua=1)

Michiel Matthes, Lea Pulkkinen, Christopher Clouder, Belinda Heys, *Improving the Quality of Childhood in Europe, Alliance for Childhood European Network Foundation, Bruxelles, 2018.*

Cet ouvrage, publié conjointement par le groupe de réseaux européens de l'Alliance pour l'enfance et la Fondation d'apprentissage du bien-être est le septième volume d'une série intitulée « Améliorer la qualité de l'enfance en Europe ». Ses chapitres, écrits par différents auteurs, traitent de la redéfinition des principes de base pour l'école d'aujourd'hui ; d'un partenariat inclusif intitulé Elhām Palestine ; des droits des enfants en tant que précondition à la démocratie ; de l'art dans l'éducation comme élément de développement de l'enfant et de la société ; du nouveau parcours éducatif mis en place en Finlande ; des services d'accueil et de soins du jeune enfant ; de la bonne gouvernance de la petite enfance dans le monde numérique ; de la jeunesse migrante ; de la question de l'intérêt des enfants dont un parent est en prison ; d'une étude sur la santé à l'école ; des « mondes des enfants en Europe » et de la manière dont l'actualité européenne récente dans le champ social peut bénéficier aux enfants.

*Pour plus d'informations, voir:*

<http://www.allianceforchildhood.eu/improving-the-quality-of-childhood-in-europe-volume-7>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général, du régime agricole et les travailleurs indépendants : l'assurance maladie (CNAMTS), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), la caisse nationale déléguée à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) et le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS).

